



HAL
open science

La démocratie écologique, l'avenir de l'humanité Vers une société plurigérée

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. La démocratie écologique, l'avenir de l'humanité Vers une société plurigérée. Libertés, Fraternité, 1981. hal-03354497

HAL Id: hal-03354497

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03354497v1>

Submitted on 25 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La démocratie écologique, l'avenir de l'humanité Vers une société plurigérée

Jacques Fontanel

In

Libertés

Ed. Fraternité

Paris, Juin 1981

La crise énergétique et pétrolière met en évidence l'épuisement progressif des sols et des matières premières. Les impératifs de rentabilité et de profit des sociétés industrielles contemporains conduisent à négliger les rapports homme-nature et homme-homme. La centralisation des décisions favorise les aléas et l'ampleur des impasses économiques et sociales. Les conflits guerriers, même nucléaires, sont toujours dans l'ordre du possible. Les Codes du pouvoir sont centralisateurs, fondés sur la hiérarchie, le savoir unique, les relations sociales étroites et contrôlées. Il faut imaginer un autre algorithme social qui ne peut se satisfaire de l'expression dominante de l'intérêt individuel, du profit et des rapports de force. La recherche de la croissance économique ne s'accompagne pas toujours d'une amélioration des conditions de vie au regard des inégalités et des précarités humaines croissantes. Dans ce contexte, les choix économiques doivent faire l'objet d'une réflexion collective, avec une planification souple et incitative et privilégier l'être à l'avoir. Les mouvements écologiques sont une chance pour la société d'aujourd'hui, car ils mettent en avant le potentiel de cataclysmes qui nous attendent potentiellement si nous n'y prenons pas garde.

The energy and oil crisis highlights the progressive depletion of soils and raw materials. The imperatives of profitability and profit of contemporary industrial societies lead to the neglect of man-nature and man-man relationships. The centralization of decisions favors the hazards and the extent of economic and social impasses. Warlike conflicts, even nuclear ones, are always within the realm of possibility. The codes of power are centralizing, based on hierarchy, unique knowledge, close and controlled social relations. It is necessary to imagine another social algorithm that cannot be satisfied with the dominant expression of individual interest, profit and power relations. The search for economic growth is not always accompanied by an improvement in living conditions in view of growing inequalities and human precariousness. In this context, economic choices must be the object of collective reflection, with flexible and incentive planning, and must privilege being over having. The ecological movements are an opportunity for today's society, because they highlight the potential for cataclysmes that potentially await us if we are not careful.

Ecologie, environnement, économie de l'écologie, capitalisme, socialisme
Ecology, environment, economy of ecology, capitalism, socialism

L'écologie n'est pas née dans les années 1970. C'est plutôt la première fois que l'homme commence à se rendre compte qu'il modifie substantiellement les conditions de la vie naturelle au seul profit des contemporains. Les mouvements écologistes ne sont pas nouveaux non plus, mais ils étaient organisés par des scientifiques de la matière et des défenseurs plutôt apolitiques, parfois contestataires des conditions de vie moderne. La vénérable Société nationale de la protection de la nature est née en 1854, preuve d'un intérêt pour une écologie respectée, qui s'inscrivait plutôt dans une stratégie défensive, tournée vers le rejet des abus de la société industrielle et le respect des espèces vivantes. La fin du XIXe siècle était plutôt empreinte de l'idée d'un progrès de l'humanité dans le respect de la nature. Avec les effroyables conflits mondiaux qui ont conduits à tant de crimes contre l'humanité, la confiance rousseauiste dans l'homme s'est effritée. L'économie de marché a valorisé l'intérêt individuel, sans référence au pillage de la nature, tandis que les économies planifiées ont d'abord cherché à rejoindre le développement industriel des pays capitalistes, sans aucun égard pour l'exploitation des ressources naturelles et la disparition des écosystèmes.

Les premières actions de l'écologie politique sont liées à des excès des droits de propriété (de l'usus, fructus à l'abusus de droit romain), au non respect des intérêts collectifs par les pouvoirs en place. Dans les espaces démocratiques, les scandales n'ont pas manqué pour que de nombreux citoyens s'émeuvent de situations insupportables permises par les systèmes économiques mis en place. La constitution d'associations de consommateurs, la colère des citoyens face aux abus de l'immobilier (notamment dans le Parc Naturel de la Vanoise), les marées noires (comme le Torrey Canon), la pollution croissante de l'air, le choix dangereux pour l'avenir du nucléaire militaire et civil et l'essor incontrôlé des pollutions de toutes sortes ont favorisé la prise de conscience de la fragilité de la Terre et de la disparition rapide des écosystèmes. En outre, le Club de Rome a témoigné sur les limites physiques de la croissance, les tares d'une société de consommation gaspilleuse

et les échecs répétés des politiques de développement du Tiers-Monde.

Face au silence des forces économiques et politiques, le mouvement écologiste s'est progressivement constitué, souvent d'ailleurs en dehors des clivages traditionnels établis par les partis politiques encore profondément influencés par l'antagonisme des systèmes capitalistes et socialistes, les guerres coloniales, les luttes pour les libertés individuelles et la répartition des revenus et des richesses. Dans ce contextes, les écologistes s'inscrivent dans un rejet de la croissance industrielle contemporaine fondée sur l'intérêt personnel ils sont à l'origine d'idées centrées sur le refus du gaspillage, la mise en place d'un travail plus humain et l'émergence de nouveaux rapports entre l'homme et la nature. En revanche, le mouvement écologique n'est pas un ; il est multiple, contradictoire et passionné.

Aujourd'hui, il est préférable de parler d'une sensibilité écologique qui peut s'exprimer, à l'intérieur ou en dehors des idéologies classiques contemporaine. Certains pensent que le capitalisme peut prendre une couleur verte, d'autres estiment que la planification centralisée est mieux à même de faire respecter la nature. La lutte contre la pollution et les nuisances peut être à l'origine de la création d'entreprises et de nouveaux emplois et chaque idéologie peut acquérir une « sensibilité verte ». La récupération de l'écologie par les théories ou doctrines politiques et économiques va sans doute modifier, souvent artificiellement, les discours dominants.

Le thème de l'écologie ne peut pas appartenir aux seuls écologistes. A court terme, cette prise en compte de la dimension écologique des décisions étatiques ou municipales ne peut manquer de conduire ponctuellement à des résultats plutôt positifs. A plus long terme les impératifs des sociétés industrielles contemporaines conduisent cependant b-vers une négligence marquée sur les rapports homme-nature et même homme-homme. Sans cet effort politique de comprendre l'intérêt réel des citoyens, au-delà des mots et promesses, toutes les actions de « sensibilité verte » risquent de ne pas dépasser le stade de l'action conjoncturelle et, à terme, de l'artificiel.

La récupération des thèmes écologiques n'est pas une mauvaise chose en soi, même si elle est surtout inspirée par la conquête des pouvoirs politiques et économiques. Il est clair cependant que dans une perception écologiste, la recherche de l'intérêt individuel et du profit optimal de court terme ne peut plus

fonctionner sans que l'Etat n'établisse des règles précises d'action qui permettent toujours cette quête dans le cadre de lois destinées à défendre et protéger les ressources naturelles et la qualité des ingrédients nécessaires à la vie sur Terre (eau, air, etc.).

Le problème aujourd'hui, c'est qu'il n'existe aucune instance internationale pour réguler les systèmes productifs. Si un Etat s'engage dans la voie de l'air pur, il peut le faire dans le cadre de son pouvoir territorial. Si la pollution nationale provient principalement d'un pays voisin, aucune mesure sérieuse ne peut être prise globalement pour réduire cette nuisance, ce qui ne peut qu'attiser les conflits guerriers potentiels dans les années à venir. Il en va de même dans les pays socialistes, où la recherche du rattrapage économique ne favorise guère les efforts pour un environnement sain. La dictature des chiffres du PIB semble s'imposer à tous les Etats. C'est l'indicateur déterminant de la bonne gestion publique, sans aucune référence au patrimoine national et à sa conservation. En suivant cet agrégat, tous les pays qui disposent de ressources naturelles seraient alors les Etats qui conduiraient les meilleures politiques économiques, ce qui est absurde. Dans l'économie de marché, l'Etat peut inciter, orienter, développer des politiques sociales, sans pour autant avoir les instruments politiques pour contraindre les entreprises privées dans le cadre de la compétition chiffrée du produit intérieur brut.

Dans l'idée écologiste, toute croissance économique n'est pas un progrès pour l'homme. Elle ne raisonne plus en termes de systèmes économiques, elle met plutôt en avant la protection de la nature et la qualité de vie des générations futures. L'écologie s'accommode mal avec la centralisation des décisions ou le primat économique des intérêts privés. Elle suppose donc de se débarrasser progressivement des idéologies contemporaines concernant notamment les bienfaits exclusifs des nouvelles technologies et d'une recherche productivité sans cesse accrue pour le bien des hommes. L'écologie politique est d'abord un état d'esprit, la volonté de réfléchir à la qualité des relations entre les hommes et la nature, en abandonnant l'obsession d'une croissance des flux économiques au prix de la décroissance des aménités (air et eau pures, par exemple) et ressources naturelles (terres arables, réserves énergétiques, ressources de métaux, par exemple).

La crise énergétique pétrolière permet une meilleure prise de conscience mondiale des questions écologiques d'aujourd'hui et de demain. Politiquement, les idées écologiques vont nécessairement interroger les citoyens. Cependant, aujourd'hui, la crise écologique n'est pas une aubaine pour les écologistes car ils n'aspirent pas au pouvoir d'Etat. Aujourd'hui, de nombreux « écologistes » dans l'âme travaillent à l'intérieur des partis traditionnels et cherchant à faire avancer les thèmes qui leur sont chers. Il est alors difficile de mesurer concrètement le rôle des écologistes dans les années à venir, car nous vivons une période de mutations importantes que les experts économiques et politiques ont beaucoup de mal à analyser.

L'antagonisme entre le capitalisme et le socialisme reste violent dans le cadre d'une guerre froide que l'on souhaite toujours ne pas se réchauffer, malgré le retour de la course aux armements entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Si les progrès technologiques ont permis l'amélioration des conditions de vie sur terre, ils ouvrent aussi la voie à une potentielle disparition de l'humanité. Une guerre nucléaire mondiale reste toujours possible, témoignant ainsi du fragile destin de l'homme. Si les sociétés industrielles échappent aux conflits guerriers des armes de destruction massive, les thèmes écologiques pourront être récupérés. La préservation de la nature coûtera cher, notamment en termes de coûts d'opportunité pour le PIB. Dans ce cadre, les actions à entreprendre devront être accompagnées de vrais dialogues avec et entre les citoyens, car une action écologiste centralisée aurait pour effet de limiter les libertés individuelles et de conduire paradoxalement à un essor de l'exploitation et de la réification des hommes. L'écologie perdrait ainsi son âme et les rapports homme-homme deviendraient de plus en plus conflictuels.

Aujourd'hui, en France, deux tendances opposées de construction sociétale sont proposées entre une société centralisatrice (à l'exemple du monopole d'EDF sur la fourniture d'énergie avec le programme électronucléaire) et une société plus décentralisée, partiellement autogérée, fondée sur des énergies renouvelables, parfois à usage individuel (comme le solaire). Aujourd'hui, la concentration des pouvoirs économiques et politiques entre les mains d'un nombre très limité de personnes et groupes d'influence, domine. Le système capitaliste secrète un Code du Pouvoir basé sur l'argent et « l'entre soi », alors que le système socialiste développe un Code du pouvoir

fondé sur la hiérarchie, le savoir, les relations ou l'appartenance au Parti. Il est toujours possible de développer des technologies décentralisées si elles se prêtent par ailleurs à la production de masse, sans pour autant réduire le degré de concentration du système. Il est vrai qu'à terme la victoire du nucléaire comme source fondamentale d'électricité favorise le développement d'une société centralisée, contrôlée, voire policière. Cependant, si la technologie influe sur les sociétés, elle en est aussi le reflet. L'informatique peut être fortement décentralisée, mais elle a d'abord été produite pour servir les potentialités d'une société centralisatrice.

Si dans deux ou trois décennies les comportements productivistes se maintiennent, il est probable alors que face aux crises économiques provoquées par les raretés des matières premières et énergétiques les ambitions pourront être poussées à un niveau supérieur et les écologistes devenir un parti de défense du patrimoine et d'une vie humaine moins fondées sur les intérêts personnels, facteurs d'inégalités sociales excessives. Il faudra alors construire une nouvelle société écologique. Les critiques abondent dans une société en crise. Cependant, plus personne n'ose donner les orientations d'une autre vie sociale, depuis que Karl Marx, superbe, s'est refusé à faire bouillir des marmites de l'histoire. Ce qui donne un avantage certain à la société contemporaine qui s'impose alors comme la seule et unique voie du développement économique, comme le dirait Margaret Thatcher.

Pourtant, il faut dès maintenant offrir des voies de rechange, qui ne seront pas, en tant que telles, des pratiques sociales, mais qui feront évoluer les idées. Nous sommes sur les chemins d'une certaine Utopie, mais, à la suite de René Dumont, nous pensons qu'elle est la seule raisonnable. D'abord, des mesures de protection des hommes devraient être mises en œuvre, comme la réduction des droits de propriété privée et publique, l'application du principe pollueur-payeur, l'internationalisation des coûts de pollution, la régionalisation des décisions, le développement des associations, l'amélioration des conditions de travail, le refus généralisé du gaspillage en vue de maintenir un monde « vivable » pour tous. Il ne s'agit pas de construire une société idéale, mais plutôt une société moins inégalitaires, plus soucieuses du futur, moins compétitive, plus tournée vers la satisfaction des besoins fondamentaux. Si la cellule familiale permet souvent une « socialisation » accrue des personnes, elle

ne doit pas non plus être le fondement économique de la société. L'héritage constitue un formidable outil d'inégalités générationnelles. Il n'est pas nécessairement satisfaisant pour l'entreprise elle-même, il est même parfois condamné par les « gestionnaires ». Quel critère de rentabilité peut-il justifier ? Il faut en réduire l'importance sociale, par un système d'imposition adéquat de forte progressivité. Les abus du pouvoir hérité, ainsi que la consommation ostentatoires, sont autant de facteurs qu'il faut avoir le courage de limiter. Si les moyens de production privés sont toujours possibles, les lois fondant leur transmissions ou la répartition entre les salaires et les dividendes doivent être revues à l'aune de l'intérêt de l'ensemble de l'entreprise d'abord, puis de la société. Par exemple, toute augmentation des dividendes impliquerait, en principe, une augmentation équivalente des salaires, sauf accord de tous les acteurs de l'entreprise. Il ne s'agit pas non plus d'offrir le même salaire à tout le monde, mais d'empêcher la pauvreté par un salaire minimum élevé et d'établir, comme cela a été fait aux Etats-Unis dans l'après-guerre, d'établir un niveau d'imposition très élevé (de l'ordre de 98% pour les sommes reçues au-dessus d'un certain niveau) aux revenus globaux reçus par une personne pendant une année. Les inégalités excessives de revenus et de patrimoines secrète enfin le « cercle vicieux » qui alimente le pouvoir économique oligopolisé.

Toutes les réformes sont a priori choquantes, notamment lorsque la société est parti de la notion de « juste prix » à celui formé par la rencontre entre une offre et une demande, la rareté devenant un instrument essentiel de l'enrichissement des producteurs. Elles se heurtent aux intérêts acquis et elles frappent les « imaginations et informations » endormies par un système soucieux avant tout de sa pérennité. La cellule familiale n'est pas condamnable, il faut simplement s'interroger sur sa « dénaturation », c'est-à-dire le rôle égoïste de protection d'intérêts qui en résultent aujourd'hui. L'homme social ne doit pas limiter son « altruisme » à sa seule famille, réduite d'ailleurs sans nos sociétés occidentales à sa plus simple expression. De même l'abolition de la propriété privée n'est pas une règle exclusive, ni une panacée. Ce qui est néfaste dans la société privée, c'est le pouvoir qu'elle confère, même dans les sphères publiques, et les abus qu'elle suscite. Il faut éviter l'abus fondé sur les lois et les règles de la puissance de l'argent. Dans ce cadre,

la propriété privée des moyens de production est tout-à-fait acceptable et même bénéfique pour l'ensemble de la société.

Pour engager des mesures de politique économique satisfaisante, une planification « souple » devrait être mise en place, à l'exemple de celle que la France avait utilisé dans les années 1950 à 1980, en insistant plutôt sur son caractère incitatif plus qu'indicatif. Il s'agit d'éviter la planification centralisée « à la soviétique », pour engager un processus de réflexion sur l'avenir de la société française dans le cadre d'une planification « démocratique ». Les décisions ne sont pas imposées du « sommet » par un Parti, elle s'inscrit dans une démarche décentralisée, au niveau des régions économiquement et culturellement homogènes, avec la participation effective, à tous les niveaux, des agents économiques. Elle définit les liaisons entre la production et la satisfaction des besoins. Elle privilégie les productions régionales dans le cadre d'une économie moins dépendante des spéculations extérieures, elle cherche à éviter les gaspillages.

On appellera plurigestion, un système sociétal et social décentralisé, faisant appel directement aux besoins et aux attentes des citoyens, par la mise en place de structures d'écoute et de concertation nécessaires aux décisions collectives d'importance. Elle n'ignore pas les impératifs économiques, mais elle ne les privilégie pas nécessairement eu égard aux conditions de vie des citoyens. Ainsi, la consommation collective est soutenue par rapport à la consommation individuelle jugée trop différenciatrice, sur les besoins de base. Il ne s'agit pas de négliger le « droit à la différence, bien sur, mais celui-ci ne peut s'exercer que sur les revenus « discrétionnaires ». La consommation privée est présentée par le système capitaliste comme une fête par la publicité. Or, elle est aussi le lieu des nouvelles frustrations, la source privilégiée de la délinquance et de l'affirmation d'appartenance à une couche sociale. Elle développe « l'avoir » au détriment de « l'être ». Nous ne sommes pourtant pas uniquement ce que nous possédons. L'homme ne se limite pas aux trois dimensions que lui reconnaît le système industriel, le producteur, le consommateur et éventuellement le citoyen. Le système industriel ne peut pas se réformer de l'intérieur car il secrète lui-même ses propres déviations.

Dans ce cadre, il faut aussi réinventer l'entreprise, concilier l'efficacité et l'égalité. Des structures plus humaines doivent être mises en place, en l'associant à la notion d'esprit d'équipe. Il faut

aussi s'entendre sur la notion d'efficacité. Ce n'est pas seulement l'accroissement du profit ou l'augmentation de la production. L'efficacité doit être perçue sur la base de l'offre faite aux consommateurs et le respect de la dignité des travailleurs employés. L'entreprise capitaliste efficace peut aussi être polluante, exploiteuse et tricheuse. Dans une société plurigérée, toutes les couches de la population sont informées de la qualité des produits et du travail mis en place dans l'unité productive. Il ne s'agit pas d'éliminer toute forme de pollution si l'ensemble des acteurs ne trouve pas des solutions alternatives jugées satisfaisantes. L'interrogation portera alors sur le caractère irréversible des nuisances et sur l'introduction de leur coût dans les calculs économiques. Les intérêts privés, au contraire, négligent l'exploitation d'une nature qui ne leur appartient pas et dont ils sont, a minima, les dépositaires de sa pérennité.

Dans le cadre de cette perspective écologiste, les questions de sécurité internationales se posent aussi. L'écologie est « humaine », elle est directement concernée par les tensions internationales, qui posent toujours le problème de la survie de l'espèce.

L'an 2000 intégrera les préoccupations écologiques, mais il serait étonnant que celles-ci soient devenues dominantes, malheureusement. Il faudra que la qualité de l'air, de l'eau, l'épuisement des ressources naturelles et des écosystèmes, les excès des pollutions de toutes sortes produites par les hommes, ou l'insuffisance des terres arables pour que les citoyens ou les scientifiques tirent la sonnette d'alarme. L'écologie n'a pas encore les forces pour devenir une instance de pouvoir pour ses défenseurs. En revanche, inéluctablement, dans un demi siècle, sans modification des systèmes de production existants, capitalistes ou socialistes, l'écologie et l'environnement seront au cœur de toutes les stratégies politiques et économiques des hommes.

Bibliographie

Albou, P. (1976), *Besoins et motivations économiques*, PUF, Paris.

Arrow, K. (1976), *Les limites de l'organisation*, PUF, Paris.

Baudrillard, J. (1973), *Le miroir de la production*, Casterman, Paris.

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1981), Le désarmement pour le développement, *Fondation pour les Etudes de Défense Nationale*. 19, 173.

Deleuze, G., Guattari, F. (1972) *Capitalisme et schizophrénie. L'Anti-Œdipe*, Ed. Minit, Paris.

Duesenberry, (1962), *Income, saving and consumer behavior*, Harvard University Press.

Fontanel, J. (1977). Le besoin, comme nécessité de l'action. *Pour une nouvelle théorie économique des besoins*, Université des Sciences Sociales de Grenoble.

Fontanel, J. (1979), Minimum vital, pauvreté, inégalités, in *Besoins et Planification*, Université des Sciences Sociales de Grenoble.

Fontanel, J. (1979) Introduction à l'analyse des besoins économique et sociaux, in *Besoins et planification*, Université des Sciences Sociales, Grenoble

Fontanel, J. (1979), *L'anti-publicité*, Diffusé par les Presses Universitaires de Grenoble, 1977, 2ème édition, Grenoble

Fontanel, J. (1979), *Ecologie, Economie et Plurigestion*, Edition Entente, Paris.

Fontanel, J. (1981, 1995), *Organisations Economiques Internationales*, Masson, Paris.

Galbraith, K. (1970), *L'ère de l'opulence*, Calmann Levy, Paris.

Guillaume, M. (1975), *Le capital et son double*, PUF, Paris.

Lyotard (1974), *L'économie libidinale*, Ed. Minit, Paris.

Poulalion, G. (1975), *Revenu et consommation discrétionnaires*, Droz, Genève.

Rosanvallon, P. (1976), *L'âge de l'autogestion*, Le Seuil, Paris.